

Nom :

Prénom :

Age :

Club :

Adresse :

Le baptême de plongée est une expérience épanouissante, ouverte à tous dès huit ans et dépourvue de tout danger dans le cadre d'un établissement expérimenté comme celui qui vous reçoit.

Nul certificat médical n'est demandé pour le pratiquer.

Un avis médical spécialisé préalable peut cependant être préférable pour certains problèmes de santé chroniques ou temporaires. Citons, sans que cette liste soit limitative, les problèmes :

- Cardiaques, rénaux
- Respiratoires (asthme, pneumothorax...)
- Neurologiques (épilepsie...) ou psychiatriques, tétanie...
- Diabète, maladies endocrines...
- Problèmes O.R.L, oculaires.
- Grossesse (ce n'est pas une maladie !)
- Certains médicaments

Bien sûr vous n'avez pas à nous indiquer vos soucis de santé. Nous vous demandons simplement de lire l'avis ci-dessus.

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

En conséquence je confirme ne présenter aucune anomalie constitutionnelle ou acquise, aucune maladie contre-indiquant un baptême de plongée sous-marine.

Fait àle

Signature

Autorisation parentale pour mineurs :

Je soussigné M., Mmedéclare avoir été informé(e) des risques encourus en plongée sous-marine et prendre la responsabilité de toutes déclarations erronées concernant les antécédents de mon enfant.....

Fait àle

Signature